

Sujet : RE: Fwd: FWD: DAEEnv _ Carrière de Combeaufontaine _ Avis du SDIS

De : > ma.grimonpont (par Internet) <ma.grimonpont@sdis70.fr>

Date : 25/09/2026 à 14:48

Pour : geraud.gany@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

La conclusion est tirée des textes relatifs à la rubrique ICPE du site, et non d'une analyse du SDIS.

Cependant, comme vous le proposez un volume de 60 m3 peut être accepté.

Cordialement,

Lieutenant hors classe Marie Ange GRIMONPONT

Groupeement "Gestion des Risques"

Service Manifestations publiques - Culture du risque

03 84 96 76 33

www.sdis70.fr

De : "GANY Géraud (Inspecteur des installations classées) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UiD25-70-90/UD70" <geraud.gany@developpement-durable.gouv.fr>

À : "undefined" <sdis70@sdis70.fr>

Envoyé : mercredi 16 septembre 2026 13:21

Objet : DAEEnv _ Carrière de Combeaufontaine _ Avis du SDIS

Bonjour,

Le 27 août 2026, vous nous avez donné votre avis sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter (création) de la carrière de Combeaufontaine.

Votre avis est joint au présent courriel.

Vous concluez en prescrivant la mise en place d'une réserve d'eau d'au moins 120m3 à défaut d'un réseau d'eau avec prises de raccordement.

Une réserve de capacité 120 m3 n'a jamais prescrite en Haute-Saône.

Pouvez vous, svp, m'indiquer si une réserve de 60 m3 pourrait suffire?

Merci par avance pour votre retour.

Cordialement,

Géraud GANY

Inspecteur de l'environnement

Pôle Minéral

Unité Interdépartementale 25/70/90

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

UID 25/70/90, Antenne de Vesoul

24 Boulevard des Alliés – 70000 VESOUL

Tél : 03 63 37 92 18 / Mob : 06 58 39 13 94

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

--

